

Difficultés de circulation rue de la Turbine : le 12.04.2021

Comme on vous l'indiquait sur notre site, la solution proposée par notre CIQ lors de la réunion de chantier du 11.02.2021, pouvait laisser espérer un résultat rapide.

Nous ne pouvions imaginer les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre un aménagement assez simple : supprimer 5 arceaux et déplacer un container à verres.

Certes, les instructions nécessaires pour réaliser cette modification de voirie ont bien été données, le 11 février, par un Instructeur de la Réglementation de Circulation de la mairie centrale, au représentant de la société responsable du chantier.

Mais, le 19 mars, soit plus d'un mois après, nous étions obligés de relancer les services de la voirie, car rien n'avait été fait.

Le rétablissement de cette voie de circulation devait alors être effectué par la société de construction pour le 2 avril ..... et un nouvel arrêté municipal avait d'ailleurs été fixé pour cette date afin de supprimer la circulation alternée.

Cet engagement n'a pas été tenu.

La société vient de repousser ses promesses aux 12 et 19 avril, malgré, depuis le début avril, de très nombreuses interventions restées inopérantes.

Un nouvel arrêté vient enfin d'interdire le stationnement sur la rue de la Turbine, à la hauteur du chantier, de manière à pouvoir utiliser cet emplacement pour rétablir la voie de circulation manquante.

« La difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre »

a écrit Beaumarchais !! ....encore faut -il savoir faire preuve, au moins, de ce désir d'entreprendre.